EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N°21
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

Séance du lundi 5 octobre 2026 à 20h

Présidence : Monsieur Jean-Michel Favre

1. **Préavis municipal n° 08/2026 relatif au changement de lieu pour l'emplacement de la place de jeux**

Le conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n°08/2026
- Ouï le rapport de la commission pour l'emplacement de la place de jeux
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le changement d'emplacement pour la place de jeux, incluant les aménagements supplémentaires demandés dans le rapport de la commission.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2026

Au nom du Conseil communal

Le Président
Jean-Michel Favre

Conseil Communal LIBERTÉ ET PATRIE ST. BARTHÉLEMY

La Secrétaire
Sylvie Tschabold